

Pouvoir se faire vacciner à tout âge

Une requête que Philippe Martin souhaite soumettre à Jean Castex lors de sa visite au Centre de Vaccination de Vic-Fezensac



Pouvoir se faire vacciner à tout âge

Première injection de Pfizer pour le président du conseil départemental du Gers, il fait dorénavant partie du quart de la population gersoise vaccinée à ce jour, un pourcentage qui s'élève à 90 % pour les plus de 75 ans. En effet, 50.000 Gersois ont déjà reçu leur première injection contre le Covid-19. Quant à la Ténarèze, 3.600 personnes sont déjà passées par le Centre de Vaccination de Condom, chef lieu du canton dont Philippe Martin est l'élu et où il a tenu à se faire vacciner.

Ces efforts de tous les Gersois, extrêmement civiques et attentifs au respect des consignes, et cette organisation vaccinale donnent des bons résultats, puisque le Gers est à nouveau le département de la région d'Occitanie avec les taux les plus bas. Hier soir, mercredi 21 avril, le taux d'incidence - nombre de personnes infectées pour une population de 100 000 habitants - était de 107, tandis que le taux de positivité était de 5 %.

Pour atteindre ces bons résultats, une organisation vaccinale parfaite a été nécessaire. Le conseil départemental, sans tenir compte d'éventuelles polémiques, a choisi de faire bloc avec tous les intervenants car ce qui compte avant tout, c'est la vaccination, seule façon de sortir de cette crise et de retrouver une vie normale.

Le Premier Ministre, Jean Castex, a prévu samedi un déplacement dans notre département. Sur son planning, est inscrite la visite du centre de vaccination de Vic-Fezensac, la ville de son enfance. Ce sera l'occasion pour Philippe Martin de lui poser deux questions sur ce sujet du Covid.

■ Pourrait-t-on territorialiser les allègements des mesures de contrainte pour freiner le virus ? Dans certains territoires, les niveaux sont très bas, cela consisterait en une sorte de récompense, avec des réouvertures avancées, pour les efforts réalisés.

■ Pourrait-t-on décloisonner la vaccination, à savoir abaisser les tranches d'âge pour accélérer les cadences ? Car dorénavant ce sont des personnes beaucoup plus jeunes qui sont atteintes et hospitalisées. Or, le Gers dispose des infrastructures, de l'organisation et des doses nécessaires. Philippe Martin demandera donc l'autorisation de vacciner les Gersoises et les Gersois, sans distinction d'âge ou tout au moins dans les catégories d'âge des 40 ans, voire même plus jeunes.



Un parcours bien rodé : Alexis Pautrel à l'accueil du futur vacciné ; quelques minutes de réflexion pour remplir son questionnaire. Pour ceux qui le souhaitent, il est disponible en le téléchargeant directement "Consultation pré-vaccinale : formulaire de renseignements".



Puis rencontre avec une des médecins de service et le final en beauté : "Même pas mal !". Tout s'est bien passé pour le président du conseil départemental, l'infirmière ne lui a pas fait mal.



Une journée spéciale élus puisque la seconde infirmière de service a vacciné un second président. Maurice Boison, le président de la Communauté de Communes de la Ténarèze, avait lui aussi pris rendez-vous.



On retrouve d'ailleurs nos deux présidents en grande conversation avec une autre vaccinée du jour, Marie-Thérèse Broca-Lannaud, maire de Valence-sur-Baïse, mais également celle qui, en tant que suppléante, a remplacé Gisèle Biémouret au Conseil Départemental quand cette dernière a dû choisir entre ses différents mandats celui qu'elle devait abandonner.

De quoi pouvaient-ils bien parler ? Des effets secondaires que ce vaccin pourrait provoquer sur eux ou plus sûrement la campagne électorale que Philippe Martin avait lancé officiellement mardi 20 avril. Il enchaînait d'ailleurs un peu plus tard, dans la journée, place Saint-Pierre, rendez-vous fixé devant les Mousquetaires, pour présenter son équipe réunie autour de lui, pour le canton Baise-Armagnac. Article à suivre !



Le Centre de Vaccination de Condom ne désemplit pas, les rendez-vous s'enchaînent. Prochain jour de vaccination, samedi 24 avril. **Mais rappel, on ne se présente au centre de vaccination que si on a obtenu une heure précise de rendez-vous.**

Plusieurs possibilités pour obtenir ce rendez-vous obligatoire :

0 800 72 32 32 - Numéro d'appel gratuit du centre départemental Covid-19 du Gers - ouvert de 9 h à 17 h 30, du lundi au vendredi

Sur le site du département gers.fr, vous pouvez dorénavant prendre votre rendez-vous, plus facilement, sans attente téléphonique, en choisissant parmi les créneaux encore disponibles.

Photos Marc Le Saux